

de théâtre la
CONCORDE

1-3 Av. Gabriel, 75008 Paris

EN MÉTRO

Ligne 1/8/12 (station Concorde)
Lignes 1/13 (station Champs-Elysées
Clemenceau)

EN BUS

Bus n°42/45/72/73/84/94 :
Arrêt Concorde
Bus n°73 / Bus n°42 :
Arrêt Concorde-Cours la Reine
Bus n°72 : Arrêt Concorde-Quai des
Tuileries
Noctilien N°11 / Noctilien N°24 :
Arrêt Concorde-Cours la Reine / Arrêt
Concorde/Arrêt
Concorde-Quai des Tuileries

EN VOITURE

Parking Indigo de la Place de la
Concorde (Accès Piéton et véhicule)
Adresse : 3608 place de la Concorde,
75008 Paris

Cet événement est rendu
possible grâce au soutien
de la Ville de Paris,
du Théâtre de la Concorde,
et des experts juridiques
et scientifiques partenaires.



Studio Ville de Paris - Photo : Jean-Baptiste Guiliat / Ville de Paris



[GRATUIT]

de théâtre la
CONCORDE

**LA SEINE,
LES DROITS
D'UN FLEUVE.**

Procès
de défense
de la Seine

9 DÉC / 18H
Tout public

1-3 Av. Gabriel, 75008 Paris
theatredelaconcorde.paris

Une soirée immersive au cœur des enjeux écologiques et juridiques de notre époque.

- **Sensibiliser** le public aux enjeux environnementaux et à la fragilité de l'écosystème de la Seine.
- **Promouvoir** la reconnaissance juridique des droits de la nature, en mettant en scène un cas inspiré de jurisprudences internationales.
- **Encourager** un débat sociétal sur la possibilité d'une justice environnementale spécialisée et d'une meilleure protection juridique des écosystèmes.
- **Éveiller** une conscience renouvelée pour la préservation de nos cours d'eau et encourager une mobilisation citoyenne en faveur des droits de la Seine et de la nature.

LA SEINE, LES DROITS D'UN FLEUVE
9 DÉC / 18H

UN PROCÈS FICTIF POUR UNE CAUSE BIEN RÉELLE

L'urgence écologique nous pousse à repenser notre relation avec les écosystèmes. Ce procès fictif explore une question inédite : et si la Seine pouvait défendre ses droits en justice ? Imaginez une Seine reconnue comme un sujet de droit, capable de porter plainte contre ceux qui la polluent. Dans ce cadre, une affaire dramatique de pollution chimique fictive, survenue à l'été 2024, met en accusation une société industrielle pour des dégâts écologiques massifs. Ce procès, à la mise en scène réaliste, soulève des questions cruciales sur les limites de notre cadre juridique actuel. À travers la voix de magistrats, d'avocats, d'élus et d'experts, vous découvrirez l'immense complexité des délits environnementaux et les nécessaires évolutions du droit pour défendre efficacement la Nature.

UNE EXPÉRIENCE INTERACTIVE ET ÉDUCATIVE

Au fil de l'audience, vous suivrez de près l'instruction, les témoignages, les plaidoeries et les réquisitions des acteurs, tout en réfléchissant à l'idée d'un droit plus inclusif et respectueux des écosystèmes. Ce moment sera un appel à la mobilisation et à la transformation de notre système juridique.

Elsa Boublii, Directrice du Théâtre de la Concorde, donnera le coup d'envoi, suivie de l'intervention de Mme **Anne Hidalgo**, Maire de Paris.

LE PROCÈS EN SCÈNE

Le tribunal fictif examine la plainte contre une entreprise, accusée d'une pollution dévastatrice. L'avocate de la Seine, défendra le fleuve comme entité juridique, tandis que les Villes de Paris et Rouen se porteront parties civiles afin d'exiger la reconnaissance de ce préjudice écologique.

INTERVENANTS CLÉS

- **Jean-Michel Hayat**, Premier Président honoraire près la cour d'appel de Paris, Président du tribunal fictif, il présidera les débats et expliquera l'ambition et le principe de ce procès fictif
- **François Molins**, Procureur de la République honoraire, et ancien Procureur général près la cour de cassation il assumera le rôle de Procureur de la République
- **Me Corinne Lepage**, ancienne ministre de l'Environnement, avocate de la Seine plaidera pour la reconnaissance comme sujet de droit
- **Me Vanessa Bousardo**, vice bâtonnière de l'Ordre des avocats du Barreau de Paris en défense de la société mise en cause
- **Me Julie Couturier** – présidente du Conseil National des Barreaux, avocate de la faune et de la flore
- **Me Patrick Klugman**, avocat des villes
- **Anne Hidalgo**, Maire de Paris, elle témoignera de l'engagement de la Ville de Paris pour la protection de la Seine
- **Nicolas Mayer-Rossignol**, Maire de Rouen, il témoignera de l'engagement de la Ville pour la protection de la Seine

→ **Sophie Louet**, Maire de Source-Seine, elle rappellera la symbolique historique de la Seine et l'importance de sa protection

→ **Edgar Mora**, ancien ministre de l'Éducation au Costa Rica et ancien maire de Curridabat, il présentera l'initiative pour la citoyenneté de la Nature en ville

→ **Juan Carlos Losada Vargas**, parlementaire colombien

INTERVENTIONS DES EXPERTS ET TÉMOIGNAGES

L'audience sera rythmée par les interventions d'experts, tels que **Marion Chapouton** (GRIDAUH) et **Charliène Descolonges**, ingénieure hydrologue spécialisée, **Severine Wasselin** (Fondatrice de Watertrek) et **Marine Calmet** (Présidente de Wild Legal). Leurs témoignages mettront en lumière les impacts écologiques et juridiques de la pollution de la Seine, renforçant le plaidoyer pour la reconnaissance des droits de la nature.